

# CHOSSES

Décembre 2006



# LUES



REVUE  
DE PRESSE

PREVENTION SPECIALISEE

Eduquer dans la rue

SOCIETE

TRAVAIL SOCIAL

LEGISLATION

EMPLOI

LOGEMENT

SANTE

SCOLARITE

BIBLIO

BREVES

COUP DE COEUR

*Voilà donc Former des vœux à l'aube d'une année si chargée, oui, mais lesquels ?*

*Vous savez qu'un projet instituant un droit au logement opposable doit être présenté le 17 janvier au Conseil des ministres. Et l'on ne peut que s'en réjouir même si le chemin promet d'être long, avec une mise en place non exempte de complications et de délais.*

*Très souvent ici nous avons manifesté notre admiration devant la pugnacité des acteurs sociaux qui alertent, qui proposent, et notamment sur cette question du logement, alors même que rien ne semblait bouger. Et puis aujourd'hui « ça » bouge, indéniablement. (Et l'on constate aussi et après bien des alertes des avancées sur les refus de soins aux bénéficiaires de la CMU)*

Alors nous nous trouvons cela encourageant et avons envie de le dire en ce début d'année, sachant que bien des fois le sentiment d'impuissance est au rendez-vous. Loin de nous l'idée qu'il suffit de signaler pour que... mais ne boudons pas non plus le constat que dire et redire finit par être utile. Voilà notre façon de formuler des vœux pour cette année tout neuve et les moments inévitables où vous vous sentirez découragés.

Vous trouverez en rubrique Logement un inventaire chronologique des différentes initiatives et réactions qui se sont succédé. Et le logement est présent aussi en Rubrique Société à l'occasion de la Conférence pour l'emploi et les revenus où il a occupé une large place. Soyez en outre attentifs à deux sondages qui illustrent l'inquiétude suscitée par la difficulté persistante à se loger. Des gens disent envisager que « ça » leur arrive un jour d'être à la rue, et d'autres ont une vision positive du logement social.

Et puis ce numéro s'équilibre entre les articles généraux - nous recommandons notamment la réflexion sur les statistiques des inégalités et l'enquête de victimation annuelle, et ceux qui vous concernent plus directement. Dont un qui fouille la notion « d'accompagnement social », franchement nous en recommandons la lecture. Et puis des « nouveautés », le déni de l'alcoolisme qui recule, les lycéens qui travaillent souvent pendant leur scolarité, etc.

Ne ratez pas l'article sur la VAE (dossier Professions sociales) : intéressant, concerne les diplômés comme les non diplômés et peut permettre à tous de peaufiner sa posture. Bien.

Vous verrez que l'on vous prépare à l'examen des projets de loi sur prévention de la délinquance et protection de l'enfance : prises de position, propositions. Reprendre le collier doucement, il faut bien...

Voilà, des tas de choses, dont une bibliographie en deux parties que nous aimons bien.

La toute dernière : pour des raisons de formation, le prochain numéro de Choses Lues vous parviendra à la fin du mois de février. En attendant, une bonne lecture de celui-ci et un bon début d'année, présageant pour tous une bonne suite.

*A bientôt.*



L'addap13 est une association de Prévention Spécialisée conventionnée avec le Conseil Général des Bouches du Rhône

\*Contact : [gnerviere.commail@addap13.org](mailto:gnerviere.commail@addap13.org)

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PREVENTION

2, Boulevard Gustave Ganay - 13009 - MARSEILLE

Téléphone 04 91 71 80 00 / Télécopie 04 91 71 29 27 / Courriel : [addap13@addap13.org](mailto:addap13@addap13.org)



Conférence sur emploi et revenus : peu de mesures concrètes .....	p. 04
Statistiques : mesurer des inégalités multidimensionnelles .....	p. 04
Baisse du sentiment d'insécurité et retour sur les émeutes de 2005 .....	p. 05
Stabilité du nombre de faits antisémites, baisse des actes racistes .....	p. 05
Le Comité d'éthique et les prisons .....	p. 06
Mineurs victimes des sectes : failles EN et ASE .....	p. 06
Les dépenses d'aide sociale des départements ont doublé en 5 ans .....	p. 06
Décentralisation : un sondage et des rapports .....	p. 06
Dossier étrangers .....	p. 07



Projet de loi prévention de la délinquance : des prises de position .....	p. 09
Projet de loi protection de l'enfance : rapport de l'ONED, suggestions de l'ANAS .....	p. 09
Etude annuelle de l'ODAS : progression continue du nombre d'enfants en danger .....	p. 09
Mineurs isolés : capitaliser les bonnes pratiques de mise en charge .....	p. 10
Recentrer la PMI sur les personnes vulnérables .....	p. 10
CSTS : dernière séance sans solennité .....	p. 10
La supervision, objet mal identifié en quête de légitimité .....	p. 10
La participation des usagers : un outil éducatif .....	p. 11
L'accompagnement social, une activité sous tension .....	p. 11
Un appel à « revisiter la question communautaire » dans le travail social .....	p. 12
Professions et formations sociales .....	p. 12



Loi portant engagement national pour le logement .....	p. 13
--	-------



Le chômage a baissé de 10 % en un an .....	p. 13
Informations du mois .....	p. 13



Sans-abri : rapport, propositions et dernières infos .....p.14  
 Informations du mois .....p.15



Santé publique : sortir du déni sur l'alcool .....p.17  
 Refus de soins : un point .....p.17  
 Uniopss : 48 propositions pour la santé .....p.17  
 Un rapport pour un plan santé des étudiants .....p.18  
 Lutte contre addictions : précisions .....p.18



Programme « réussite éducative » trop focalisé sur activités scolaires .....p.18  
 Le point sur les comités d'éducation à la santé et la citoyenneté .....p.19  
 Près d'un lycéen sur 5 a exercé un emploi en cours d'année scolaire .....p.19



ASH des 8 & 29 décembre 2006 .....p.19  
 ASH du 22 décembre 2006 .....p.20



ASH du 8 décembre 2006 .....p.21  
 ASH du 15 décembre 2006 .....p.21  
 ASH du 22 décembre 2006 .....p.22  
 ASH du 29 décembre 2006 .....p.22





## La conférence sur l'emploi et revenus débouche sur peu de mesures concrètes

ASH – 22/12/06 – 06 383 – 11

Le Monde – 16/12/06 – 06 383 – 11



*On en parlait ... en voici les résultats, et les réactions. A vous de voir et à suivre bien sûr mais il n'y a pas de miracles, le moins que l'on puisse en dire. Le miracle était-il possible ? C'est aussi une question qu'il faut se poser.*

Le 1<sup>er</sup> Ministre souhaite que cette conférence se tienne chaque année avec un suivi entre ministères et centre d'analyse stratégique

### Garantir accès logement à prix raisonnable

**Mise en place fonds de « garantie des risques locatifs » (GRL) :** depuis 99 « Loca-pass » permet pour salariés avance dépôt garantie et caution en cas d'impayés.

**La GRL (01/2007) fonctionnera comme une assurance que souscriront les propriétaires.** A tout moment pourra les indemniser dans la limite de 24 mois d'impayés et concernera « tous les locataires » (chômeurs, étudiants... que ne couvrirait aucun dispositif jusqu'à maintenant)

Financée par 1% patronal et Etat

**Souhait d'avancer vers « un moratoire des loyers en 2007 » :** accord modération loyers signé avec Union nationale propriétaires

Objectif : « limiter dépenses liées aux charges locatives » Début janvier se tiendra une conférence nationale là-dessus (organisée par M. Borloo)

Annonce : **APL revalorisée de 2,8 %** au 01/01/07 au lieu des 1,8 prévus dans budget 2007

### Elargir accès services à la personnes

**Crédit d'impôts** pour ménages non imposables : état remboursera 50 % dépenses garde d'enfant ou soutien scolaire. Concernera dépenses engagées 07

### Chantiers en cours ou nouveaux

#### Elargir accès complémentaire santé (PME)

**Refonte calendrier fixation niveau SMIC :** qu'elle soit connue plusieurs mois avant date application

**Demande « coup d'accélérateur » :** que d'ici fin mars 2007, aucune grille salaires ne débute à niveau inférieur au SMIC

Les responsables branches connaissant difficultés recrutement seront reçus ministre emploi (janvier) : augmenter nb jeunes en alternance

Création « **bourse des stages** » centralisée ANPE

Négociation sur « **rémunération minimale** » stages. En cas d'échec il y aura un décret.

**Premier Ministre demande ANPE : « donner accès prioritaire VAE pour ceux qui ont peu de qualification et**

**ont travaillé à temps partiel »**

**2 rapports** commandés par Matignon :

1. Conseil analyse économique : temps travail et coût heure sup.

2. Conseil orientation emploi : moyens permettant « tirer vers le haut les salaires les plus bas » (articulation SMIC et prime emploi + baisse charges sur bas salaires)

### Décisions conférence accueillies froidement

#### GRL

**Confédération nationale logement :** « effets d'annonces... mesures incomplètes, inapplicables »

**Fondation Abbé Pierre :** s'interroge sur mesure « dont on ne connaît ni périmètre ni modalités »

**HLM :** « loin d'une garantie mutualisée générale »

**FNARS :** demande son extension à **tous**. Bénéficiaires minima sociaux par ex.

#### Revalorisation APL 2,8 %

**CNL :** insuffisant. Réclame depuis longtemps 20 % augmentation (vu hausse loyers et charge)

**UNAF :** apprécie effort mais « ne permet toujours pas de compenser retards accumulés depuis 4 ans »

#### Union services à domicile se félicite

En espérant que ce ne soit que début d'une refonte

## Statistiques : mesurer des inégalités multidimensionnelles

ASH – 22/12/06 – 06 391 – 11



*Eh bien cela nous a intéressés. Voilà. Ce concept de pauvreté paraissait simple à première vue. Et nous aimons quand les choses perdent de leur simplicité pour passer au réel. Et puis nous aimons tous lire des chiffres, puisque même nous en produisons...*

*Une grimace ? Oui parce que nous avons là une preuve s'il en était besoin de l'instabilité des bases sur lesquelles nous sommes bien forcés de réfléchir, à défaut d'en avoir d'autres. A suivre.*

Conseil national information statistique (CNIS) a adopté un rapport c/ **système cohérent d'information sur inégalités sociales et pauvreté**

### Entretien avec M. Freyssinet, Pdt Commission

*Pourquoi ce groupe de travail ?*

**Syndicats et chercheurs** frustrés : stats pauvreté occultent pb plus général inégalités. Et **assocs** ne se retrouvent pas non plus : les stats présentent une pauvreté stable, ce qui ne correspond pas au ressenti sur le terrain. Enfin **acteurs locaux** voudraient données exploitables aux plans régional et local.

*Qui et comment dans ce groupe ?*

Services stats, syndicats, collectivités, chercheurs + assocs (FNARS, Uniopss...) pour la 1<sup>er</sup> fois dans ce type de réflexion. Travail pendant 1 an.

*Vous dites qu'inégalités ne doivent pas être confondues avec injustices ? ...*

**« C'est aux acteurs politiques et sociaux de dire à partir de quand les différences sont critiquables »,** les statisticiens ne peuvent que réfléchir au système

*Certaines catégories mal couvertes par les stats...*

Etudiants ou personnes âgées mal prises en compte par approche « par ménage » ; idem handicapés

**Mais surtout personnes en établissements, ou caravane, hôtel, etc. n'y entrent pas.**

Il y a le recensement + observation quadriennale DREES (personnes en établissement), mais ces données sont propres à un ministère : pas intégrées dans enquêtes nationales.

Comme beaucoup d'infos.

Il faudrait enquête annuelle pour tous (prisons, couvents...) + SDF (la 1° et dernière date de 2001...): travailler avec assocs.

*Utilisation des questions sur l'origine ?*

Nous voudrions **étendre champ élargi** (lieu naissance + nationalité parents – emploi /logement)

**Il faut concevoir une analyse « toutes choses égales par ailleurs » : éviter d'imputer à l'origine des résultats liés à autre chose (formation ...°**

*Nécessité d'indicateurs dynamiques ?*

**Très peu d'infos sur évolution** niveau de vie des mêmes personnes d'une année sur l'autre

Il faut aussi dynamique longue : générationnelles

*Inégalité de revenu pas si bien appréhendée..*

**Grosse lacune concernant les patrimoines.** Données sur héritages et donations inexplorées.

Nous voudrions que la déclaration annuelle des salaires (source précieuse) soit étendue : fonction publique, allocations chômage et non-salariés

Mesurer impact prestations sociales (et locales)

*Des études arrivent 3 ans après l'année étudiée ?*

Il y a des délais incompressibles mais on pourrait accélérer infos sur revenus par ex.

Indicateurs d'alerte pourraient être donnés à la fin année  $n + 1$ , mais difficile de couvrir toute la population (source CAF par ex)

*Les inégalités ne sont pas que financières...*

Nous avons une approche par conditions de vie par les indicateurs de « **privation** »

**Pour ce qui est des inégalités nous avons retenu 3 thèmes : formation, santé, logement.**

*Au total vous retenez 50 indicateurs...*

C'est peu par rapport à la masse de données.

*Peut-on avoir un unique indicateur synthétique ?*

« Le choix (...) relève d'une décision politique »

**Nous préconisons : système info unique consacré inégalité avec unité chargée conception, alimentation etc. des données pour tous.**

Avec un guide méthodo pour usage pertinent.

*Ce rapport a des chances de ne pas rester lettre morte ?*

L'accueil a été bon, l'Insee le met à son programme travail 2007, pas d'obstacles techniques majeurs. Création unité centrale suppose de dépasser « logiques de chapelle ». Besoin aussi d'une volonté politique (question des patrimoines par ex.)

Le CNIS fera évaluation dans un an.

Niveaux de vie et inégalités sociales- [www.cnis.fr](http://www.cnis.fr)

## Baisse du sentiment d'insécurité et retour sur les émeutes de 2005

*Le Monde – 21/12/06 – 06 382 – 11*

*ASH – 8 & 15 & 29 /12/06 – 06 382 - 11*



*Où l'on voit une fois de plus que sentiment d'insécurité et chiffres de la délinquance ne marchent pas tout à fait de pair. Où l'on vous suggère des approches des émeutes... qui parlent de vous en quelque sorte. A vous de voir donc.*

**Le sentiment d'insécurité baisse malgré les émeutes de 2005**

Enquête victimation OND janvier et février 2006

**Atteintes aux personnes** : en 2005 7,8 % des 14 ans et plus déclarent avoir subi une ou plusieurs agressions physiques ou verbales (soit 832 000 personnes contre 864 000 en 2004)

Taux le plus fort chez les 14-19 et 20-29 (11,2 %)

Majorité de ces agressions dans les lieux publics

Dans près de 60 % victime connaît agresseur

**Moins 8% injures ou menaces déclarées** sous forme de plainte ; 29 % pour violences physiques

**Atteintes aux biens** : près de 9 millions déclarées en 05 (9,3 en 04). Dont 5,5 millions destructions / dégradations et 3,5 millions vols et tentatives

Dans majorité des cas pas de plainte (dégradation), sauf pour vols violents (50 %) ou forts préjudices

**A noter** vols en baisse de 6 % (dû à la baisse 13 % des vols de voiture)

**Evidemment** ces chiffres sont plus élevés que ceux recensés par police et gendarmerie

**Sentiment d'insécurité** : la part des personnes se sentant en **insécurité à leur domicile « souvent ou de temps en temps » a baissé de 9,4 % en 2005, à 8,4 % début 2006**

**18,4 % disent éprouver sentiment insécurité dans leur quartier** contre 20 % il y a un an

**A nuancer** : près de 30 % habitants ZUS se sentent souvent ou de temps en temps en insécurité et + 57% estiment leur quartier concerné « par délinquance/incivilités » (28% population générale)

**En dehors des ZUS**, insécurité est la 2° préoccupation (après dangers circulation)

**Émeutes et émeutiers à Aulnay-sous-Bois et Comprendre les émeutes, l'exemple de St Denis**

2 études Centre d'analyse stratégique : sociologues

Aulnay-sous-Bois a connu de fortes violences alors que St-Denis a été peu touché en nov. 2005

**L'observation des facteurs locaux montre comment l'environnement social et institutionnel a pu influencer.**

**Retour sur crise banlieues – La tribune Fonda**

Analyse, « urgence d'agir et nécessité d'une approche globale » et témoignages, énergie assocs

**Il faut « penser global et agir local »**

N° 178 – 01 45 49 06 58 – 13 € + port

## Stabilité du nombre de faits antisémites, baisse des actes racistes

*Le Monde – 04/12/06 – 06 364 - 11*



*C'est mieux que ce que nous consignons en 2004 et c'est assez rassurant pour qu'on le signale. En revanche nous traiterions volontiers une analyse plus complète, et surtout plus contextualisée. Gageons qu'elle arrivera.*

**Direction générale police nationale (DGPN)** : entre 05 et 06 certaine **stabilité faits antisémites (- 3,5 %) et baisse faits racisme (- 24,3 %)**

Alors que 2004 avait marqué un pic

**Néanmoins on remarque une augmentation des violences physiques: + 14,1%** qui était déjà notable en 2005.

Plusieurs choses : « **Haussé générale violences personnelles, radicalisation de certaines opinions, et sensibilité toujours très forte aux événements internationaux** » (DGPN)

Le CRIF, qui fait ses propres relevés, arrive aux mêmes évolutions : baisse importante entre 05 et 04 (- 47 %) mais forte hausse des violences physiques depuis début 2006 (+ 25 %)

**Stats DGPN c/ racisme et xénophobie : forte décreue entre 05 et 06 (- 24,3 %) et tendance à la baisse aussi pour actions violentes**

Ces chiffres sont le produit des remontées d'info des services régionaux : non exhaustifs.

## Le Comité d'éthique dénonce les conditions d'accès aux soins en prison

Le Monde – 11/12/06 – 06 370 – 11

ASH – 15/12/06 – 06 370 – 11



*On veut croire qu'à force de bouger... ça va bouger. Le Comité d'ordinaire est plus mesuré. La situation peut s'apprécier à cette aune aussi.*

**Saisi par l'OIP** sur secret médical et consultations de prisonniers menottés ; avis rendu le 08/12

« **Le détenu est un sujet de droit** »

« **Malgré l'existence de lois, l'accès aux soins et à la protection de la santé en prison continue de poser des problèmes éthiques majeurs** »

**C/ consultations** : « humiliation ». Rappel : en 05, 4 évasions sur 55 000 déplacements de ce type. Interdit relation confiance médecin / patient

**Malades mentaux** : leur maintien en prison « pose pbs éthiques graves » (20 % population pénale)

« Au début des années 80, le taux d'irresponsabilité pénale pour cause de maladie mentale était 17 % ; il est passé à 0,17 % en 1997 » stable depuis.

« **La prison est aussi cause de maladie et de mort** [regrette] maintien personnes qui ne devraient pas y être : mourants, vieillards, handicapés lourds ». Les plus 60 ans ont triplé dans les 15 dernières années

**Dénonce difficulté accès aux soins d'urgence, nuit ou week-end** : depuis 94 la médecine peut y entrer mais pas toujours bien accepté

**Plaide pour** « rôle de médiateur et devoir d'ingérence des soignants »

Pointe « **besoins d'éducation à la santé des jeunes et les pbs de santé des femmes** », plus importants que ceux des hommes incarcérés ; insiste sur nécessité du bien-être des enfants nés en prison et des enfants en bas âge de mères incarcérées

Pb étrangers ne sachant pas s'exprimer en français

Dénonce retard pris pour encellulement individuel

« **Pb qui engage la société dans son ensemble : nous sommes tous (...) responsables du respect de la dignité humaine des personnes détenues** »

Il faudrait développer vie associative et espaces d'expression en prison, créer unités visite familiale

En amont, porter attention **aux pbs santé mentale mineurs** et personnes vulnérables

Eviter incarcération **prévenus non dangereux**

Développer recours peines de substitution

Espère que l'adoption (01/07) des 108 règles du Conseil de l'Europe signifiera une « évolution »

## Mineurs victimes des sectes : une commission d'enquête pointe les failles de l'Education nationale et de l'aide sociale à l'enfance

Le Monde – 20/12/06 – 06 386 – 11

ASH – 22/12/06 – 06 386 – 11



*Défaillance des pouvoirs publics. Cet angle nous a paru intéressant. On y apprend des choses... un peu effarantes. Et Internet est là si on veut en savoir plus, et mieux situer peut-être le point de vue.*

**Enfants proies de plus en plus faciles et engagement pouvoirs publics « très inégal »**

Nombre difficile à évaluer mais « **un minimum de 60 à 80 000 enfants** élevés dans contexte sectaire » - dont 45 000 chez les Témoins de Jéhovah.

Appels relatifs à cette problématique **ont augmenté de 910 %** entre 02 et 06 (INAV) : la commission voudrait que l'institut crée un appareil stat.

**Education nationale** : pas suffisamment contrôle des enfants scolarisés à domicile. Propose d'appliquer mieux la loi et de rendre obligatoire un contrôle médical annuel (médecine scolaire)

**ASE** : confie parfois enfants à **familles « adeptes de mouvements connaissant dérives sectaires**

Demande harmonisation procédures d'agrément et formations « au fait sectaire » des services sociaux

**Sortants de secte** : aide juridictionnelle si procès, et amélioration prise en charge et accompagnement

Rapport n° 3507 - [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

## Les dépenses d'aide sociale des départements ont doublé en 5 ans – Etudes et Résultats DREES

ASH – 22/12/06 – 06 388 – 11



*Ca continue, ce n'est pas surprenant mais jusqu'où cela peut-il « tenir » ? Esquisse de réflexion dans l'article suivant.*

**En 05 total net augmente de 4 % par rapport à 04 ; en cinq ans la hausse atteint 104 %**

**L'aide sociale représente 65 % des dépenses des départements : 2 points de plus qu'en 2004**

**RMI** : + 6 % charge nette (dont insertion + 2%) pour un nb bénéficiaires en augmentation de 7 %

Comme en 04 RMI à la 1° place des dépenses, une fois déduite part Etat, **charge en hausse 31 %**

**ASE** : Stable alors que nb bénéficiaires + 1,8 %

Personnes âgées 3° en charges nettes mais + 6 % à la charge des départements ; personnes handicapées en hausse nette 2 %, effectif concerné + 4 %

Evolutions différenciées selon départements et selon postes de dépenses mais 25 % - 2 % et 25% + 7 % pour hausse moyenne 4%

N° 543 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

## Décentralisation : un sondage et des rapports

Le Monde – 12-14/12/06 – 06 378 – 11

ASH – 15/12/06 – 06 378 – 11



*Les Français apparemment marquent le pas. C'est compliqué, les rapports s'accumulent... Lisez au moins le traitement du premier. Assez clair avec des propositions dont on entendra peut-être parler. Et puis les rapports se contredisent aussi. Parcourez-le ce dossier, même s'il est peu attrayant il vous concerne... et à divers titres.*

**Sondage Ipsos** dans la Gazette des communes : pour 45 % Français ma décentralisation est allée trop loin, a atteint un niveau suffisant pour 31 % et pas allée assez loin pour 18 %.

La défiance gagne 20 points en 3 ans et 32 % favorables à un repli

Le risque pointé majoritairement c'est l'inégalité entre les territoires, devant hausse impôts locaux

### **Rapport d'information sur les transferts de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales et leur financement-Deux parlementaires**

L'Etat a rempli ses engagements, situation « **globalement proche de l'équilibre** »

Mais ce qui est vrai sur le plan national ne l'est pas forcément aux plan local : **creusement disparités**

Nécessité d'inventer « **de nouvelles péréquations** »

Et que fait-on **quand les charges augmentent** dans les années qui suivent le transferts (ex. RMI) ?

Parfois l'Etat a pris la référence la plus favorable, au lieu de la moyenne des 3 dernières années : FSL, formations sanitaires et sociales, CLIC....

**Rapport revient sur RMI** : malgré efforts Etat il y a pu avoir pbs trésorerie et « **un déficit persiste** ». Demande que rallonges consenties soient intégrées dans la base de compensation indexée.

Relaient inquiétudes CG c/ évolution APA, PCH...

Le nb allocataires RMI-RMA peut aller de 8,1 à 38,2 pour mille. Idem c/ APA, FSL, voirie...

« **la décentralisation a augmenté les disparités en départements** »

A l'inverse augmentation droits de mutation, même si là aussi variations entre départements et les plus gros bénéficiaires ne sont pas toujours ceux qui ont le plus de charges. L'autofinancement progresse.

Collectivités prévoient reprise des dépenses en 06 : dépenses liées personnels (nouveaux transferts)

Le rapport s'inscrit en faux contre le procès en « gaspillage » fait aux collectivités.

Propose de créer un ou plusieurs **outils de péréquation entre les collectivités elles-mêmes**.

Dispo sur [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

### **Solidarité et performance : les enjeux de la maîtrise des dépenses publiques locales**

M. Richard (Pdt CA Dexia) constate **la permanence enchevêtrement des compétences**

« Distinction toujours pas faite entre ce qui correspond aux transferts compétences (impliquant transfert de responsabilité de l'Etat) et ce qui relève plutôt d'une délégation de service »

Propose Etat et les collectivités locales négocient « **un nouveau contrat de solidarité et performance** » déterminant évolution financements de l'Etat aux collectivités et engagements réciproques sur maîtrise dépenses publiques.

Invite collectivités à plus grande rigueur financière

Déplore complexité et illisibilité fiscalité locale

Dispo sur [www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)

### **Finances locales : dilution des responsabilités**

Rapport M. Valletoux (membre du CES) à la demande de AMF / ADF / ARF

Constate aussi complexité fiscalité locale mais pointe la responsabilité de l'Etat. « Politique constante d'interventionnisme dans impôts locaux »

Propose réforme fiscalité locale : « un seul pouvoir fiscal local sur chacun des impôts [la] constituant »

## **Dossier étrangers**

*Le Monde* – 06-12/12/06 – 06 371 -11

*ASH* – 15 & 22 & 29 /12/06 – 06 371-11



*Tous les temps s'enchevêtrent : moment de bilan et c'est instructif.*

*Présent avec décrets d'application et conséquences.*

*Futur : les propositions continuent, lisez notamment celles de M. Mariani.*

*Il faut suivre. On s'y perd un peu parfois ? On peut bien se l'avouer, car c'est vraiment complexe. A cela près que les grandes lignes sont bien claires....*

### **Contrôle de l'immigration : le gouvernement livre les premiers éléments de son bilan**

5° Comité interministériel contrôle immigration (CICI). Premiers éléments de bilan

#### **Stabilisation flux migratoires réguliers**

#### **Immigration légale baisse 2,8 % entre 04 et 05**

**Forte baisse demandes d'asile** (-15,8 %) ; mais plus de personnes obtenant statut de réfugié (+ de 13 000 en 05 contre 11 000 en 04). Expliqué par l'accélération du traitement des demandes

Baisse de 2,2,% pour regroupement familial

**Légère augmentation** immigration de travail. M. Sarkozy parle de « rééquilibrage en cours »

#### **Immigration illégale**

**Reconduites à la frontières étrangers en situation irrégulière : doublé en 3 ans**, approchant les 20 000 en 2005. Objectif affiché de 25 000 pour 06.

#### **Adoption par le Comité**

Du 3° rapport du gouvernement au Parlement c/ orientations politique immigration

**Ne comportera pas « d'objectifs chiffrés »** sur les immigrés que la France souhaite accueillir : effets loi 2006 difficiles à quantifier pour l'instant

Matignon, hostile à l'idée des quotas, redit que la France est « dans une logique de reconnaissance de droits individuels et non de planification ».

### **200 000 contrats d'accueil et d'intégration ont été signés**

Du 01/07/2003 au 25/11/2006 contrat proposé à 213 000 personnes avec **un taux d'adhésion « proche de 98 % ces derniers mois »**

Plus de 120 nationalités différentes représentées

70 % d'origine africaine : ≈ 50 % du Maghreb, 21% d'Afrique francophone.

Taux d'adhésion variable selon nationalités : Turquie, Inde et Pakistan parmi plus faibles (≈87%)

Proposé dans 54 % des cas à des femmes et 46 % à des hommes : taux d'adhésion des hommes de 3 points supérieur à celui des femmes

**25 % signataires a moins 25 ans, 50 % moins 30 ans et 75 % moins 36 ans**

55,9 % sont des membres de familles de Français à leur arrivée en France

**69,3 % capables de communiquer en français, 17,7 % difficilement et 13 % pas du tout. 60 000 formations linguistiques prescrites.**

20,9 % souhaité suivre la « journée d'information sur la vie en France » et **9 % ont bénéficié du suivi social auquel le contrat donne droit.**

A partir du 01/01/07, contrat obligatoire pour tout 1° séjour en vue installation durable.

### **Diplôme initial langue française officialisé**

Décret n° 2006-1626, du 10/12/06, J.O. 20/12/06

Le DILF sanctionne niveau intitulé « niveau A1.1 »

**4 épreuves** : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

### **La convention internationale pour le droit des migrants**

N'a été ratifiée que par 34 pays dans le monde

**GISTI, Cimade, Emmaüs Int.**, ont lancé pétition pour que la France signe ce texte « rempart juridique » contre précarisation des droits

Au 15/12 : 25 organisation et + 8 000 personnes avaient signé

« **Rapport d'info sur politiques d'intégration des migrants**

**dans l'U.E. » - M. Mariani - n° 3502**

Au nom de la délégation assemblée nationale pour l'UE, fait suite analyse comparative politiques Europe et Amérique du Nord ; propositions pour « **réussir l'intégration des primo arrivants** »

**Test intégration** pour candidats au regroupement familial (maîtrise français et valeurs de base de la République), que le regroupant s'engage à ce que les membres de sa famille apprennent le français

**Augmenter volumes horaires formations** civique et linguistique (CAI) ; relever niveau du DILF, instituer **participation financière** à formation, remboursable à la fin (selon réussite ou assiduité)

**Système jumelage** : tout nouvel arrivant parrainé par un Français bénévole. Aide à s'adapter.

Dispo sur [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

**4 ans après fermeture du centre accueil Sangatte**

Les migrants continuent d'affluer à Calais

**MDM** : 2 000 consultations à Calais depuis 04/06, dénonce « **l'inhumain au quotidien** »

Dénonce notamment le sort des mineurs souvent orientés vers ASE contre leur gré (98 % de fugues)

Demande centre hébergement urgence pour eux et antenne d'orientation et lits-halte pour tous

Les assocs « tournent à 250 repas »

**Regroupement familial : la réforme prévue par la loi Sarkozy II entre pleinement en application**

*Décret n°2006-1561 du 08/12/06, J.O. du 10/12/06*

18 mois séjour régulier sont exigés (au lieu de 12)

Une surface habitable minimale est à respecter, et le logement doit satisfaire aux conditions salubrité / équipement du logement décent (décret 30/01/02)

Il faut disposer de ressources au moins égales au SMIC mensuel et les prestations sociales ne sont plus prises en compte dans le calcul des ressources

**A noter : selon la HALDE, législation injuste envers les étrangers handicapés**

Qui peuvent avoir ressources inférieures au SMIC (ESAT) ou dont le niveau de vie (AAH) doit être considéré une fois la famille arrivée : l'allocation varie en fonction du nb personnes du ménage

« **Discrimination indirecte en fonction du handicap** »

**Le programme gouvernemental d'aide au retour pour les étrangers en situation irrégulière ou en situation de dénuement**

Circulaire pérennise **l'aide au retour volontaire**

**Possible** quand notification refus séjour ou renouvellement de séjour et obligation quitter territoire (sauf si rétention administrative). Et si pays d'origine sûr, sous certaines conditions.

Priorité donnée aux **familles**

**Pas possible** : pour étudiants, conjoints Français, ressortissants UE, étranger **Contenu de l'aide** inchangé : 2 000 € par adulte

Création « **aide au retour humanitaire** »

**Pour** : ressortissant UE en situation dénuement, mineur isolé étranger pour une « réunification familiale », situation irrégulière et ne pouvant pas bénéficier de l'aide au retour volontaire

**Non si** « manifestement » en mesure rentrer par ses propres moyens

**Prise en charge par ANAEM** : frais voyage et acheminement pour bénéficiaire et conjoint + enfants mineurs le cas échéant

Aide individuelle à la préparation (administrative), aide financière au moment du départ (153 € par adulte et 46€ par enfant mineur) et possibilité d'accompagnement social à l'arrivée

**Le bénéfice de ces 2 programmes ne peut être accordé qu'une seule fois à la même personne**

**Expulsions par voie aérienne : la France prête à assister partenaires européens si transit sur son territoire**

*Décret n° 2006-1433 du 23/11/06, J.O. du 25/11/06*

Transposition directive européenne de 2003.

c/ Etat membre qui n'a pas pu organiser de vol direct vers pays d'origine de clandestins

**Le Parlement européen avalise plusieurs fonds pour immigration, asile et droits fondamentaux**

**Fonds « intégration »** (825 millions) : garantir immigrés ensemble de droits contribuant intégration

**Fonds « pour réfugiés »** (700 millions) : favoriser accueil demandeurs d'asile ou assurer leur protection dans les pays de transit

**Fonds « pour le retour »** (676 millions) : soutenir politique d'expulsion et réintégration pays origine

**Programme « droits fondamentaux et justice »** (543 millions) coopération en matière justice civile, prévention toxico, violences (femmes et enfants)...

Période 2007 - 2013



## Projet de loi prévention de la délinquance : des prises de position

ASH – 15/12/06 – 06 380 – 12

TSA Hebdo – 08/12/06 – 06 380 -12



*Si l'on regroupait toutes les prises de position collectées depuis des mois, on parviendrait à un nombre de corporations impressionnant, et nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité. C'est ainsi, et c'est à suivre pour les derniers débats*

**SGEN-CFDT** : se positionne contre le fichier des données à caractère personnel sur les enfants.

**SNPESPJJ-FSU** : défend « une justice spécifique pur les mineurs (...) qui continue de resituer actes de délinquance dans contexte et histoire de vie » Combat l'idée de suppression de l'excuse minorité

**Planning familial** : demande retrait art. 16. Autorise médecin en cas violences conjugales à avertir police / justice sans en informer la patiente.

Considère femmes comme « des mineures »

## Projet de loi protection de l'enfance : rapport de l'ONED, suggestions de l'ANAS

ASH – 15/12/06 – 06 377 – 12



*On retrouve d'emblée cette question de la cohérence que nous soulignons il y a quelques mois entre les projets en discussion sur des terrains voisins avec des philosophies différentes. C'est à lire.*

**L'ONED plaide pour un dispositif de protection de l'enfance plus cohérent et lisible**

2° rapport de l'Observatoire enfance en danger alors que la loi sur la protection de l'enfance doit revenir devant le Parlement le 9 janvier

« 4 enjeux participant à la cohérence interne du projet en interrogeant la cohérence globale des textes récents, ou en cours »

**Gradation réponses judiciaires/administratives**

La notion de « danger » retenue par le projet, n'est pas définie : l'ONED estime « fondamental » de définir critères de saisine du parquet

**Trouver consensus** sur les champs à évaluer: propose développement enfant, état relations parents/enfant, contexte familial et environnement

**Pointe pbs d'articulation** : contrat responsabilité parentale (loi égalité des chances), certaines mesures du projet de loi prévention délinquance et projet réforme protection de l'enfance.

Suggère **revoir les conditions d'aménagement ou suppression de l'autorité parentale**. Trouver « la bonne mesure » suggère partage autorité entre parents et service mandaté si assistance éducative

**Assocs** : regrette lien juridique avec départements ne soient pas précisé. Diversité modes délégation.

**Relativise la hausse** nb d'enfants protégés en 2004 (+ 2,5 % mineurs et + 6,6 % majeurs) : doublons pas pris en compte et disparités selon départements

**Propose « implantation dispositif recueil données individuelles et longitudinales »** (expérimentation prévue 10 départements). Suivre parcours de la 1° info à la sortie du dispositif. Recueil infos des départements que l'on anonymise (c/ enfants, parents, environnement et mesures prises)

Recensement **bonnes pratiques** : 1° état des lieux des actions au carrefour action éducative à domicile (AED)/ AEMO /placement : relais parental, accueil de jour, accueil groupe familial, accueil séquentiel et prise en charge mixe intervention domicile et suppléance internat ou famille accueil

Attire l'attention sur le risque de flou (diversité) S'interroge sur **formation** professionnels et **moyens** affectés. Ces dispositifs coûteront moins cher que le placement mais plus qu'une AED ou AEMO

**L'ANAS propose amendements au projet de loi**

**Ajouter disposition** permettant travailleurs sociaux de dénoncer (défenseure enfants ou médiateur) dysfonctionnements institutionnels freinant la protection enfants en danger : « **placer institutions devant leurs responsabilité en temps réel** » et « **libérer parole des professionnels** »

Par ex le nb de mesures par éduc ou le retards dans leur exécution pourrait faire l'objet de saisines

**Modifier art. c/ transmissions infos**. Les pros doivent transmettre « dans les meilleurs délais » au CG **toute info préoccupante sur mineur en danger ou en risque de l'être**. Selon l'ANAS la transmission devrait être « **laissée à l'appréciation des personnes qui sont soumises au secret professionnel** ». En effet le code pénal oblige à porter assistance oblige à porter assistance et donne « **possibilité** » de signaler. **Il y aurait donc contradiction entre les textes.**

**Modifier disposition** selon laquelle Pdt CG avise procureur lorsque interventions ASE ne peut régler une situation. Impliquerait que l'action civile soit systématiquement menée avant recours judiciaire. Mais pas toujours souhaitable.

**ANAS voudrait formule plus souple** : laisser plus de marge dans la hiérarchisation des procédures.

**Autres amendements** : bilan santé pour tous les enfants 6 et 12 ans ; plus de possibilité pour majeurs de bénéficier ASE ; mesure judiciaire aide gestion budget uniquement exécutée par personne morale

## L'ODAS s'inquiète d'une progression continue du nombre d'enfants en danger

ASH – 22/12/06 – 06 387 – 12

Le Monde – 20/12/06 – 06 387 - 12



*Voilà ; ce n'est ni brillant ni pas brillant : ce n'est pas étonnant. Les chiffres sont à regarder à détail, c'est là qu'ils peuvent apprendre ou confirmer des états de fait. Les propositions de l'ODAS ne sont pas originales, pour autant elles restent intéressantes*

Etude annuelle : progression des signalements 2 % par rapport à 04 et 15 % depuis 2000. En 2005, 7 mineurs pour 1 000 signalés risque ou maltraitance

Au-delà du phénomène « thermomètre » l'ODAS conclut à une « **fiabilité des tendances : le nb d'enfants en danger augmente** »

**Maltraitance** : 20 % signalements, en progression 2<sup>e</sup> année consécutive. Violences physiques 31% ; « négligences lourdes » 26% (en augmentation) ; violences psychologiques 19 % (progression 52%)

**Enfants en risque : 80 %**. Mise en péril éducation 50 % et santé psychologique 20 %

**Contextes familiaux enfants en risque ?**

59% carences éducatives, 29% conflits, séparations, 14% troubles psy des parents

**ODAS** : « **problématiques familiales** place prépondérante par rapport (...) environnementales »

**Plaide pour** accompagnement parentalité + approche préventive ; développement médiation familiale, repenser implication secteur psychiatrie publique dans protection enfance et définir collaboration entre santé et éducation « question peu traitée par le projet de loi »

**Evolution nb transmissions services judiciaires**

Se stabilise à 59 % mais situations différentes selon départements Question à suivre pour l'ODAS

**ODAS** indique réfléchir avec ONED à protocole travail commun sur données chiffrées

---

## Mineurs isolés : capitaliser les bonnes pratiques de mise en charge

ASH – 08/12/06 – 06 367 – 12



*Voilà enfin une bonne nouvelle. Allez donc sur ce site, informez-vous, sentez-vous moins seuls face à cette inextricable question. A connaître.*

Le Comité PECO (pour les partenariats avec l'Europe continentale) a inauguré le portail

[www.infomie.net](http://www.infomie.net)

dédié à la prise en charge des mineurs isolés

**Entretien avec M. Biahce, Pdt du Comité**

Il existe ≈ 40 assocs concernées en France

Groupe de travail créé en 2004, sur le constat qu'il n'existe pas de source d'information fiable.

Un comité de rédaction avec « collègue institutions » et « collègue assocs » : tri qualitatif de l'information

Capitaliser les bonnes pratiques : comment des acteurs ont fait pour appliquer la CIDE.

Contact avec organismes formation travail social : savoir comment cette question est y est abordée

Nous n'excluons pas de constituer un observatoire

Il peut y avoir des divergences dans le Comité mais pas de clivage profond : c'est la protection de l'enfant qui compte, « loin de la vision policière »

Nous voulons avoir une « démarche scientifique » pour éclairer les débats sur un traitement harmonisé

**Il faudra aborder cette question sous un angle législatif** : départements gèrent protection enfance et l'Etat doit protéger les mineurs menacés sur le territoire (convention de La Haye)...

« **Organisations membres du Comité sont convaincues qu'il n'y a pas de lien direct entre possibilités d'insertion dans pays d'origine et phénomène migration, vieux comme le monde** »

« **Tous ces jeunes ne pourront repartir** »

Il faut faire le lien entre leur parcours ici et dans leur pays d'origine, observer cela.

## Recentrer la PMI sur les publics vulnérables

ASH – 08/12/06 – 06 359 – 12



*Voilà. A lire. Mais ce qu'on y lit « en creux » est comme souvent un peu décourageant. Car enfin il y surtout du bon sens dans ce rapport à première vue.*

L'IGAS pointe « **disparités considérables entre les départements** » Par ex plus de consultations prénatales dans 48 et des différentiels de 550 % dans les taux de puéricultrices...

Plus 50 % départements placent personnels PMI sous autorité responsables territoriaux alors qu'ils doivent être sous responsabilité d'un médecin.

Montée en charge missions sociales départements renforce « **risque dilution PMI dans service social (...) utilisation de ses ressources pour traiter l'urgence au risque de négliger la prévention** »

La CNAM est peu engagée : absence suivi financier. Déficit pilotage et évaluation.

L'IGAS se prononce pour « **recentrage** » : pas favorable à une intervention au-delà de 6 ans. Rester orientée vers « **populations socialement défavorisées ou psychologiquement vulnérables** »

Adapter implantations aux besoins, suivre enfants moins 2 ans « encore plus qu'aujourd'hui »

**Repositionner PMI dans politiques nationales** : créer Conseil national politique enfance, s'attacher à développer la qualité plutôt que garder une norme « qui ne correspond plus à la réalité ». Fixer légalement un petit nb d'objectifs. Mettre en place nouvelles conventions avec la CNAM pour aboutir à une meilleure égalité entre départements.

---

## CSTS : dernière séance sans solennité

ASH – 08/12/06 – 06 365 – 12



*Joli article si l'on ose dire, pour exprimer de la tristesse. C'est à lire car en un sens on y parle de vous... c'est à savoir... et c'est à suivre.*

La 5<sup>e</sup> mandature, ouverte en mai 2003, s'est clôturée le 1<sup>er</sup> décembre sans Mme Vautrin, Pdt de l'instance ni le directeur de l'action sociale.

Peu d'investissement responsables gouvernement alors même que le CSTS a fait beaucoup d'efforts sur rôle veille et expertise : violences urbaines, dérives sécuritaires du projet de loi délinquance, réflexion pour la réforme protection de l'enfance

Il entend bien défendre les valeurs du travail social

Mais encore faut-il être reconnu comme partenaire.

Une certaine amertume donc et des incertitudes sur la durée de la vacance entre cette mandature et l'ouverture de la prochaine.

**DGAS** : « **on espère y mettre fin en début d'année prochaine** »

---

## La supervision, objet mal identifié en quête de légitimité

ASH – 08/12/06 – 06 372 – 12



*Très intéressant cet article, sur cette notion omni présente : un peu d'histoire, un peu de mise en perspective. Acéquier quelques repères que l'on n'a pas forcément, même si l'on est quelquefois en analyse des pratiques.*

« **Supervision** » : entré dans lexique du social il y a ≈ 50 ans (avec méthodo « case work, aide psychosociale individualisée). On lui préfère souvent « **analyse des pratiques** », plus neutre.

Le CSTS affirme régulièrement la nécessité ce cet espace où questionner implication et sens de l'action ; l'Ecole supérieure de travail social (ETSUP) propose depuis 2000 une formation de « Certain **manque de visibilité** : déficit de lisibilité, absence de clarté sur « modus operandi » et finalités

**En 1998** travailleurs sociaux formés à supervision ont fondé l'Assoc nationale pour le développement supervision consultation en travail social (**ASCTS**) et en 2005 M. Rouzel (ES, psychanalyste et formateur) a créé Assoc superviseurs indépendants européens (**ASIE**) : n'ont pas tous une formation initiale de travailleurs social.

**Eclaircir le concept et défendre leur légitimité à intervenir** dans un secteur social envahi par psys..., spécialistes du coaching etc.. » parce que le terrain était libre » dit-on à l'ASCTS

**Ces partisans d'une supervision qualifiée revendiquent la spécificité de leur apport en termes de professionnalisation** (organismes paritaires souvent réticents à payer)

Concrètement s'effectue en petits groupes ou individuellement avec un intervenant garant de la confidentialité des propos, généralement extérieur à l'institution (ou hors position hiérarchique)

Souvent au compte-gouttes pour des difficultés financières ; parfois aussi parce qu'on a peur de les demander, comme si on avouait de l'incompétence.

En général satisfaction de ces allers et retours entre analyse de l'expérience et apports théoriques.

Dépend beaucoup de la qualité de l'intervenant.

Al'ASCTS on insiste sur le besoin de pédagogie et sur l'intérêt de cette pratique sur tous les niveaux de qualification, même les plus bas : « **c'est une approche accessible de la formation continue** », moins formel que le dispositif traditionnelle, peut s'adapter mieux aux participants.

Peut être précieux aussi pour les « nouveaux cadres » qui ont souvent du mal à se situer. Mais les encadrants « font largement figure de parents pauvres en termes d'accompagnement » question à creuser au moment où s'amorce une pénurie de personnels qualifiés.

**Modèle clinique ou pédagogique ?**

L'IGAS préconise une aide psychologique pour les travailleurs sociaux. **Se pose la question de la formation des superviseurs.**

**ASCTS** : éclairage psy intéressant mais insuffisant. « **Quand un pro souffre c'est qu'il lui manque des outils théoriques et méthodologiques** » Il faut du métier pour faire le **diagnostic**. Tenants d'une supervision dite « **pédagogique** », « travail sur le travail » **travailler sur l'implication mais aussi actualiser et enrichir les connaissances.**

**M. Rouzel (ASIE)** : considère que les « psys » peuvent intervenir à condition de **bien connaître le travail social** (interventions, enjeux, institutions...)

Défend modèle supervision dont **psychanalyse** constitue la référence : « **travail d'élaboration** » autour du lien à **l'usager.**

On renoue là avec la conception clinique initiale de la supervision développée dans les années 50.

C'est cette approche qui est enseignée à l'ETSUP

**Points communs** entre ces 2 modèles : augmenter qualité du service rendu à l'usager.

La vocation centrale n'est pas « thérapeutique »

## La participation des usagers n'est plus perçue comme une menace

ASH – 22/12/06 – 06 375 – 12



*Nous traitons succinctement cette question qui concerne essentiellement les établissements. De plus, les postures de la PS semblent en accord traditionnel avec cette « tendance ». Néanmoins on parle là de travailleurs sociaux : facile et intéressant.*

Mme Etienne, consultante : le programme « actions innovantes 2004 » financé par DGAS a porté sur le volet « participation des usagers »

80 projets soutenus : surtout CHRS (FNARS) mais aussi CS, FJT, IAE...

Une majorité portait sur mise en œuvre du livret d'accueil et conseil de vie sociale

**Revient à reconnaître aux usagers « légitimité à s'exprimer sur fonctionnement et prestations » : c'est une réelle évolution...**

Renvoie à « conception française » du travail social, personnalisation prise en charge mais aussi « **injonction au projet personnel** » qui peut être angoissante. L'identité se construit aussi par rapport à un groupe. Or on cherchait à éviter le sentiment d'appartenance à un lieu de passage (CHRS par ex.)

**Préalable indispensable** : engagement de l'assoc

Associer les personnes **très en amont** du projet

« **Les pros doivent acquérir méthodes d'animation collective** » accompagner parole

Une conséquence sur les pratiques : « **s'apercevoir que plus on travaille sur la participation dans l'établissement, plus les usagers vont avoir envie de s'investir à l'extérieur** »

Changement posture : « plus en face mais à côté »

**Congrès 50 ans FNARS 17-17 / 11**

Pour la 1<sup>o</sup> fois il y avait des usagers.

**Plusieurs étapes nécessaires**, d'une parole d'abord perçue comme revendicative par travailleurs sociaux, jusqu'à une collaboration constructive

Il faut respecter droits de chacun, ne pas mettre les uns et les autres en position d'affrontement.

**Travailler sur participation peut permettre aux professionnels de sortir sentiment d'impuissance**

Mais pour l'instant reste dépend implication des individus : créer un label ? Certains y réfléchissent.

**Evaluation loi 2002** doit intégrer prise en compte besoins des usagers

**Conseil national évaluation** : prépare document recommandations bonnes pratiques (fin 06/2007)

« **Droits des usagers – Gestion des risques ; la double contrainte du directeur** »

Droits usagers parfois vécus comme « **injonction paradoxale** » : avec restrictions budgétaires, réglementations sécuritaires + possible judiciarisation .... Appréhensions

La dissymétrie entre accueillis et institutions ne peut être simplement masquée.

Débat contradictoire

Cahiers Actif 362/363 – 04 67 29 04 67 – 16 €

## L'accompagnement social, une activité sous tension

ASH – 22 /12/06 – 06 390 – 12



*Comme vous le verrez à la fin nous nous sommes permis de ne traiter qu'une partie de l'article (et donc du titre). Mais nous l'avons trouvée très riche d'enseignements. Car en effet ce mot accompagnement, d'un usage si fréquent qu'il semble simple, n'est pas exempt pourtant d'histoire, ni de complications. Qui rejoignent, vous le verrez, certaines de vos inquiétudes récurrentes.*

Terme utilisé pour désigner « le cœur » de la pratique : écoute, relation, attention.

Comme d'autres mots du « social », **il vient du sanitaire** (signifiait aide patients en fin de vie)

**Introduit dans les années 80** par « militant lutte contre exclusion » : désir établir relation solidaire.

Lois RMI, surendettement, Besson, le posent comme une nécessité (1988 / 89 / 90)

Mais accompagnés par qui ? Bénévoles, pros ?

Face au flou qui menace, sont publiés plusieurs guides de l'accompagnement : **appropriation**

**CSTS 88 & 96** : refus de voir intervention travailleurs sociaux « réduite » à cette notion. **Lui préfère celle « d'intervention sociale »**

**Référentiel AS 2004** : le reconnaît comme **1 des 6 catégories d'activités** (accueil, évaluation, information, orientation / accompagnement social / médiation / veille, expertise, formation / conduite projets, travail avec groupes / travail en réseau)

**Nouveau Dictionnaire critique action sociale 06** : au-delà d'une pratique, c'est une **mission générale, une mesure** (intégrée dispositif, programme, plan)

**Titulaire chaire travail social CNAM** : « une dissémination approche globale ou généraliste via une observation concertée et partagée des situation et un accompagnement lui-même partagé en fonction des expertises de chacun. »

Risque « saucissonnage en fonction des dispositifs »

**MM. Delion (pédopsy) & Rosenczveig (TPE)** : rencontres pluridisciplinaires indispensables, en travaillant la notion de secret professionnel

**Chacun connaissant sa place, sa mission, et « les limites de la perméabilité »**

*La suite de l'article porte sur les défauts de coordination mis en lumière par « l'affaire d'Angers » et les enseignements qui en ont été tirés*

---

## Un appel à « revisiter la question communautaire » dans le travail social

ASH – 29 /12/06 – 06 390 – 12



*Alors ? Eh bien c'est à vous de voir. Cette question est très compliquée, alors c'est un élément de réflexion : en tous les cas nous vous conseillons le détour... et la prudence aussi. Mais pourquoi pas aller voir ?*

« Pour mieux vivre ensemble, promouvoir le travail social et le développement communautaires »

« Appel à réflexion pour l'action » lancé, avec d'autres, par M. José Dhers, (chargé développement) appuyé par un « groupe de recherche-action inter réseaux » : constituer corpus connaissance et proposer modalités mise en œuvre

Émeutes 2005 témoignent d'une **crise de notre modèle républicain d'intégration**. Refuser « l'idée d'une société républicaine normalisée, méconnaissant différences sous prétexte d'égalité »

**Inciter populations concernées « à s'engager dans voie développement social communautaire plutôt que**

**d'avoir à subir contraintes et dommages d'une régression communautariste »**

Travail social communautaire, plus connu dans le monde anglo-saxon, pourrait compléter utilement le travail social individuel classique.

Sortir de « l'injonction participative (...) sans accompagnement suffisant »

« **La problématique communautaire doit être abordée avec prudence et compétence** » mais cela n'empêche pas de construire une ingénierie spécifique et un « travail social respectueux des identités »

Pose la question de la formation des travailleurs sociaux : avec « approches plus collectives et plus communautaires de développement social »

---

## Professions et formations sociales

ASH – 15-22 /12/06 – 06 375 – 12



*Attention l'article sur l'accès au DEES par la VAE est très intéressant. Peut-être des choses que tout le monde sait, mais avec une liberté de parole que tout le monde « n'écrit » pas. Occasion même pour certains d'un examen de conscience ? Pourquoi pas. Et pour les plus jeunes, un état des lieux qui peut être utile. Et puis des brèves en quelque sorte.*

**Education spécialisée : la VAE bouleverse un équilibre historique**

**M. Rullac, ES, anthropologue, membre jury VAE,**

Diplôme accessible VAE depuis juillet 2004 et le 3<sup>e</sup> diplôme EN le plus demandé : 2000 candidats en 05

Engouement d'autant plus grand que le secteur connaît peu les négociations individuelles et qu'il y a beaucoup de « faisant fonction »

**Cette reconnaissance du caractère formatif de l'expérience « de terrain »** « brise le monopole de l'école », bouleversant un rite initiatique

Réticences chez la « bourgeoisie » du travail social : la « **VAE libéralise l'accès au diplôme qui détermine domination d'un champ professionnel ne connaissant que relativement peu le chômage** » et imposer 3 années minimales terrain dit qu'empirisme équivaut formalisation scolaire

Institutionnalise une **formation « modélisée »**, avalisant un modèle qui marche « là et maintenant, avec cette population » là où la formation scolaire prétend à l'universel.

De toute façon le recul manque aujourd'hui où l'exercice est nouveau pour tous mais « **je soutiens qu'une partie des candidats subissent ce rejet tacite** (...) les prétendants rencontrent ceux que ce nouvel ordre menace »

Il faut avancer dans la formation des jurys mais dégager les enjeux qu'induit la VAE et ses conséquences sur le terrain

En 2005 près de 40 % des candidats ont obtenu le diplôme complet, le taux moyen réussite via l'école est d'environ 90 %

Il faut assumer cette nouveauté et protéger les impétrants de toute « interférence » sans clore le débat.

**L'ENSP devient l'École des hautes études en santé publique au 01/01/2007**

*Décret n° 2006-1546 du 07/12/06, J.O. du 08/12/06*

Elle remplace l'École nationale de la santé publique

Assure formations initiales ou continues : fonctions direction, gestion, management, inspection... dans les domaines sanitaire, social et médico-social

Sera habilitée à délivrer des diplômes nationaux

**Le nouveau statut des assistants familiaux**

*Décrets n° 06-627 & 1153 - 29/05 & 14/09/06 - J.O. 31/05 & 16/09/06*

Entend améliorer qualité prises en charge (étouffer conditions préalables agrément) + contenu formation  
Sécuriser les personnels (rémunération en période d'attente notamment). Entre en vigueur le 01/01/07



## Loi portant engagement national pour le logement

ASH – 22/12/06 – 06 381 – 13



*On en a parlé et reparlé: voici son architecture. A consulter de plus près bien sûr si besoin est.*

Loi n° 2006-872 du 13/07/06, J.O. 16/07/06

Refonte système attribution logements sociaux, réforme supplément loyer solidarité, mesures c/ hébergement personne défavorisées

- **Mixité de l'habitat**
  - Quota 20 % logements sociaux (Nouveau décompte, modalité calcul pénalités, nouvelles instances pour examiner respect du quota)
  - Attribution logements locatifs sociaux
  - Réforme dispositif supplément loyer solidarité
- **Logement et hébergement personnes défavorisées**
  - Création résidences hôtelières à vocation sociale
  - Avantages fiscaux pour structures temporaire et d'urgence
  - Extension ALT
  - Interdiction coupures d'eau et d'énergie en hiver
  - Renforcement du rôle du PDALPD
  - Protection occupants des logements-foyers
- **Rapports entre bailleurs et locataires**
  - Clauses abusives dans un contrat de location
  - Commissions départementales de conciliation
  - Logements loi 48 : réforme règles transmission du bail aux héritiers



Voir Société Conférence sur emploi et revenus

## Le chômage a baissé de 10 % en un an

Le Monde – 30/12/06 – 06 393 – 11



*On ne peut que se réjouir. C'est à suivre, plus que jamais*

**Il a commencé à reculer en février 2005 : de nov. 05 à nov. 06, il a baissé de 10 %, soit 233 700 chômeurs en moins.**

**Au sens du BIT, taux passe de 10,1 % en février 2005 à 8,7 % en novembre 2006**

**En novembre baisse de 0,8 points** : profite aux jeunes et aux seniors, aux hommes et aux femmes, ainsi qu'aux chômeurs longue durée

**M. Borloo parle de « tendance vertueuse », espère passer sous le seuil des 8 % en 2007** et explique ces progrès par plan cohésion sociale

Relance apprentissage, contrat professionnalisation (125 600 entrées depuis janvier), accompagnement publics éloignés emploi avec 80 000 nouveaux CIE, 107 000 CA, + 250 000 CAE et 300 000 Civis

Souligne progrès ANPE rapprocher offre / demande + dynamisme bâtiment & services personne

Ce dernier secteur employait 1 516 000 personnes en novembre : 130 000 de plus que l'an dernier

**M. Borloo** : baisse de 15 % en 21 mois concerne **toutes catégories** de demandeurs d'emploi.

Le baromètre officiel du chômage s'appuie sur la **catégorie 1** : recherchant emploi temps plein CDI et immédiatement disponibles

Un nouveau collectif « **les autres chiffres du chômage** » évalue à **4,4 millions** le total de chômeurs : 2,1 catégorie 1 + 2,3 millions de autres catégories ANPE touchées à des degrés divers (temps partiel contraint, etc..) Et parmi ceux-là se trouvent les 30 % de travailleurs pauvres SDF.

## Informations du mois

ASH – 08-15-22-29 /12/06 – 06 362 – 21

Le Monde – 22/12/06 – 06 362 – 21



*A lire : où chaque information s'enchaîne avec les autres, dessinant comme souvent le puzzle inextricable de la réalité. Du bon et du moins bons mais surtout des chevauchements entre les deux.*

## Stabilisation du nombre d'allocataires du RMI

**09/05 à 09/06 : sur la France entière + 0,3 %**

Et au 3° trim. diminution de 0,4 %

Tranche avec l'augmentation continue de mi 2002 à fin 2005  
Amélioration sensible marché du travail et rôle des dispositifs  
d'aide l'emploi : augmentation du nb de CAA et hausse de 9 %  
des personnes bénéficiant de mesures d'intéressement.

DREES n° 541 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

### Missions Locales / PAIO 2005

404 ML & 100 PAIO : accueilli 1,15 million jeunes  
Dont 960 000 en entretien dont 945 000 individuels

### Soit augmentation 20 % par rapport 2004

Réseau a permis 455 000 jeunes d'accéder à emploi ou  
formation pro dans l'année

Version intégrale rapport ML fin janvier

### CIVIS – suivis missions locales

En novembre, 42,5 % de ces jeunes étaient en activité, 26  
% avaient occupé 1 ou plusieurs emplois et 17 % suivi 1 ou  
plusieurs formations.

Depuis lancement (printemps 05), 297 000 jeunes ont intégré  
le programme (175 000 en 06)

21,7 % ont quitté le dispositif et près de 10 % occupent emploi  
« durable » le jour de leur sortie

### Retrouver du travail : enquête Unedic

18 mois après entrée dans dispositif d'indemnisation  
chômage, presque 63 % des sondés se déclarent en emploi ;  
47 % après 12 mois et presque 39 % après 6 mois.

78,4 % ont eu un accès à l'emploi mais un peu plus 33 % peut  
être considéré ayant emploi pérenne.

Et plus d'1 chômeur sur 5 est sans emploi durant 18 mois  
ayant suivi son inscription

Point'stats n° 23 – [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

### 30 000 contrats aidés supplémentaires dans les établissements sanitaires et médico-sociaux à compter de janvier 2007 (CA et CAE)

Objectifs : 16 000 dans le secteur médico-social et 14 000  
pour secteur sanitaire ; 10 000 recrutements en janvier et  
10 000 en février

Aide à lecture, visites personnes isolées : orienter vers  
métiers hospitaliers et services à la personne

### Fédération hospitalière de France exaspérée

« Injonctions contradictoires » : compression personnels  
soignants (tarification à l'activité) et embauche de personnels  
non qualifiés sur emploi accueil et aide administrative « très  
minoritaires dans les hôpitaux »

### La fraude à l'assurance chômage a pris un caractère « industriel » -(rapport parlementaire)

Déficit assurance chômage : presque 13 milliards

Unedic : évalue fraude à 140 millions. A estimer par rapport  
aux 23 milliards versés en 06. Représente « moins de 1 % du  
budget »

### Rapport parlementaire c/ moyens contrôle Unedic / Assedic : difficile appréhender ampleur réelle et présence « fraude organisée »

Unedic d'accord sur recrudescence escroqueries en bande  
organisée (coût supérieur aux fraudes individuelles) mais  
insiste aussi sur l'accélération des résultats positifs de sa  
politique anti-fraude

Préconisations : amélioration régime d'inscription  
(possibilité vérification cotisations employeur), possibilité  
croiser informations, renforcement contrôle quand créations  
sociétés (certaines sont fictives et génèrent de faux chômeurs)  
sanctions dissuasives de tous les acteurs impliqués.

Dispo sur [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

### Nouvelle actualisation des textes réglementaires sur le contrat d'avenir

Décret n°2006-1572 du 11/12/06, J.O. du 13/12/06

Transposition suite loi « retour emploi bénéficiaires minima  
sociaux » (03/06)

Suppression condition ancienneté minimale dans le droit à  
un minimum social pour conclure un CA

Possibilité pour ateliers/chantiers insertion et assoc's services

à la personnes de fixer durée hebdo travail entre 20 et 26 h (au  
lieu de 26 h en principe)

### Cumul revenus d'activités / minima sociaux : précisions pour titulaires ASS

Directive Unedic précise nouveau dispositif (10/06) et « prime  
de retour à l'emploi » (conditions)

Directive 06-27, dispo sur [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

### 11 millions de travailleurs pauvres dans l'Europe des Quinze en 2001

Nouvel indicateur pour mesurer ce phénomène

7 % travailleurs vivaient dans un ménage pauvre (taux global  
pauvreté ménages de 15 %)

Touche davantage sud (10 %) que nord (6 %)

France dans la moyenne avec 8 %



Voir Société Conférence sur emploi et revenus

### Sans-abri : rapport, propositions et dernières infos

ASH – 08-22-29 /12/06 – 06 366 – 22

Le Monde – 20-28-29/12/06 & 03-5/01/07 – 06 366



*Evidemment le matériau était abondant. Nous avons choisi un ordre chronologique, qui a nous a dispensés d'un « tri » forcément subjectif et qui donne de surcroît une représentation de la gradation qui s'est opérée sur cette question. A suivre plus que jamais.*

*Le sondage réalisé pour Emmaüs est très intéressant, un peu surprenant à certaines égards, à lire. Mais tout est à lire avec pour la 1° fois peut-être le sentiment que « ça » bouge.*

Un nouveau rapport officiel pointe les failles de l'accueil  
d'urgence

Chambre régionale des comptes Ile-de-France a examiné  
gestion dépenses SAMU social de Paris : « Il ne s'agit pas  
seulement de gérer l'urgence mais aussi la pénurie »

Il y avait eu rapport DRASS & Dtion concurrence

Dépenses colossales pour hébergement en hôtel faute de  
place et de passerelle urgence / insertion.

Demande : augmentation effectif 115 mais il reste difficile à  
joindre. + 1000 appels / jour en 01/06

300 personnes rendues à rue quotidiennement et manque coordination

**Financement nuitées hôtelières a été multiplié par 6 an 5 ans** (93 % budget en 04) : dû surtout à l'allongement des séjours (4 mois en moyenne). Engorgement du par et augmentation nb familles étrangères à la rue

« **SAMU social Paris assume une mission – hébergement familles d'étrangers situation irrégulière – qui ne relève pas de sa compétence première. Colmate brèches au mieux, sans qu'administrations de tutelle se soient véritablement saisies du sujet** »

**Emmaüs formule 6 propositions pour les sans-abri S'appuie sur un sondage BVA**

85 % Français pensent que le nb de sans-abri a augmenté ces dernières années et **48 % qu'ils peuvent le devenir un jour eux-mêmes.**

**Font confiance aux travailleurs sociaux (92 %) plus qu'aux forces de l'ordre (5 %) pour les aider et sont 77 % à reconnaître l'hébergement comme un « droit »**

**Accord très large pour ouverture nouveaux centres d'accueil (96 %), y compris dans leur quartier (88 %)**

« **Propositions prioritaires Emmaüs** »

**Développer** maraudes pédestres.

**Ouvrir centres** d'hébergement et d'urgence à taille humaine «  **dans chaque commune ou quartier** »

**Créer « auberges »** adaptées aux « travailleurs pauvres » à la rue : hôtelier semi-collectif qui désengorgerait secteur d'urgence de ces personnes n'ayant pas besoin fort accompagnement social

« **Politique logement réellement sociale** » : 30 % places pourraient être libérées par des gens ayant accès à un logement ordinaire. Inclut application loi SRU. Demande augmentation pénalités.

**Réviser financement** hébergement d'urgence : que les assoc ne soient pas obligées d'avancer l'argent

**Renforcer mobilisation pour l'emploi** des plus exclus : améliorer cumuls revenus travail / solidarité + contrat unique lié engagement formation.

**Les initiatives de soutien aux sans-abri ravivent les débats sur l'urgence**

**Médecin du Monde** fait le bilan de l'opération « à défaut d'un toit une tente ». 400 tentes distribuées à Paris depuis le 21/12/2005. Intention de continuer

Enquête MDM sur cette population : entre 30 et 50 ans, 50 % disent vivre dans la rue depuis au moins 5 ans, pbs santé non traités dans 2 cas sur 3. 50 % SDF rencontrés disent être sans couverture maladie

**84 % affirment ne plus composer le 115 : « trop difficile à joindre »** et beaucoup rebutés par foyers (hygiène ...)

**94 %** personnes interrogées quitteraient la rue si « solution décente et durable » était proposée

Moins de 1 % ont déposé demande logement social

MDM lance pétition, Emmaüs demande aux Français d'exprimer solidarité en écrivant aux élus pour dire leur accord pour l'implantation de petits centres de proximité

**DAL, GISTI** : demandent aux pouvoirs publics de « reloger plutôt que d'héberger provisoirement » et d'appliquer loi sur logements vacants.

**Fondation Abbé-Pierre** : structures saturées et dispositifs d'urgence engorgés en début de soirée. La Fondation a débloqué 150 000 €

**ATD Quart Monde** : « l'urgence n'est pas de créer places supplémentaires d'hébergement pour SDF mais de créer des logements »

« **Enfants de Don Quichotte** » : ont monté des tentes à Paris invitant les « bien logés » à venir partager le sort des SDF. Opération prévue pour d'autres villes.

Auteurs « **Charte du Canal St Martin** » signée par Fondation Abbé Pierre... et des partis politiques : demandent ouverture CHU 24h/24, toute l'année, solutions d'hébergement durable et opposabilité au logement. En appellent à M. Chirac

Charte dispo [www.lesenfantsdedonquichotte.org](http://www.lesenfantsdedonquichotte.org)

**Mme Vautrin le 27/12** : accueil systématique 17 h à 9 h et 24h/24 les week-ends

**Places stabilisation** (séjours plus longs) : actuellement 1 100 « nous en aurons dans les 2 mois qui viennent 4 000 (...) objectif fin 2007 10 500 en France »

Pour ce faire 80 % places hébergement urgence classiques transformées en accueil durable. Maisons relais et pensions familles passeront de 3 000 aujourd'hui à 12 000 d'ici fin 2007

**Le 31/12 M. Chirac annonce**

qu'il demandera au gouvernement d'avancer dans « **les toutes prochaines semaines** » sur la mise en place « **droit au logement opposable** »

**DAL** : craint un énième « effet d'annonce »

**Fondation Abbé-Pierre** : redoute la création d'un « **droit virtuel ou incantatoire** ». Volonté réelle de voies de recours quand attente trop longue ?

**Pdt SAMU Social** : estime qu'un mouvement « **irréversible** » vers l'opposabilité est enclenché

**Un immeuble « réquisitionné » à Paris**

DAL, Jeudi noir... l'ont annoncé le 1<sup>er</sup> janvier :

Bâtiment 6 étages, près de la Bourse de Paris, inoccupé depuis 3 ans (Lyonnaise de Banque)

**DAL** : contexte favorable pour « avancer » des propositions. Demande coup d'arrêt aux démolitions qui entraîne disparition offre locative bon marché. Critique aussi somme consacrer hébergement hôtelier : pourrait s'utiliser autrement

La **réquisition** est prévue par une ordonnance de 45 et par la loi 98 (lutte contre exclusions) mais elle rarement mise en œuvre.

**A noter** : projet recherche dans 10 pays d'Europe dont la France. Cherche à repérer services et aides susceptibles de répondre aux besoins SDF. Demande de l'aide [laurence.bell@cesi.iorg.uk](mailto:laurence.bell@cesi.iorg.uk)

**Le 03/01 M. de Villepin annonce**

Projet de loi formalisant le principe d'opposabilité et déterminant que l'Etat en sera le garant

Mise en œuvre dès la fin 2008 pour les personnes dans les situations les plus difficiles

Deuxième étape au 1<sup>er</sup> janvier 2012 : l'opposabilité concernera alors toutes les personnes logées dans des logements insalubres ou indignes

(Présentation conseil des ministres le 17 janvier)

---

## Informations du mois

ASH – 15-29 /12/06 – 06 376 – 22

Le Monde – 15/12/06 – 03-376 – 22



*A noter le sondage plutôt sympathique à rapprocher peut-être de celui sur le sans-abrisme. Le logement, depuis le temps que le secteur alerte et que rien ne s'arrange, a fait sa route apparemment dans les préoccupations quotidiennes des gens. Cela dit il y a du réel, qui n'est pas très encourageant et des intentions, qui sont bonnes. Tout reste à faire ? Pas exactement, mais tant néanmoins.*

**Conseil d'analyse stratégique : les inégalités face au coût du logement se creusent**

En 2002 les locataires ont enregistré taux d'effort nets les plus hauts : 18 % pour les plus pauvres, 19 pour moins 30 ans et 17 familles monoparentales

Inquiétant pour ménages à bas revenus

Souligne « **très forte dépendance aux aides au logement** » de ces ménages. Elles couvrent 53 % loyers ménages les plus pauvres.

72 % familles monoparentales en bénéficient à hauteur 36 % de leur loyer

Entre 1988 et 2002 les contrastes entre différentes catégories de ménages se sont accentués « **prédominance de l'effet revenu** » : accédants à la propriété de moins en moins nbx et de plus en plus riches que les locataires.

« **Hétérogénéité des ménages face au coût du logement** » dispo sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**La revalorisation des aides au logement jugée « insuffisante »**

**A noter nous traitons des réactions à l'augmentation « officielle » de 1,8 % mais le 1° Ministre en a annoncé une de 2,8 %. A suivre.**

**Conseil national de l'habitat : vote contre la revalorisation de 1,8 % des aides**

**CNL** : augmentera le taux d'effort, compte tenu de la hausse des loyers

Seuil de non-versement rétabli à 15 € mais la CNL demande suppression de toute franchise : « il reste entre 300 et 400 000 familles en dessous du seuil »

**CA CNAF** : avis défavorable, c'est insuffisant, mais se satisfait de la diminution du seuil

**Les préfets invités à se mobiliser en faveur du logement des jeunes**

Circulaire emploi cohésion sociale en octobre

Chaque préfet doit mettre au point **un plan territorialisé relatif au « logement des jeunes »** pour fédérer l'ensemble des partenaires autour d'un programme opérationnels

**Plans à finaliser d'ici fin premier semestre 07**

**Sondage : les Français ont une « image très positive » du logement social**

Sondage CSA : 59 % mettent en avant « possibilité se loger à prix accessible », 29 % type d'habitat « lieu de rencontre et mélange social » et 25 % « lieu de solidarité entre voisins »

**Idées négatives dernier** : 19 % « lieux où l'on ne se sent pas en sécurité » et 17 % « ghettos »

Opinions favorables dans plus classes sociales et plus fortes dans villes plus 300 000 habitants

66 % : pas assez de HLM dans leur commune (76 % moins 30 ans, témoigne bien de leurs difficultés)

19 % souhaitent accéder à un logement social mais perçu comme une solution possible pour 38 % population et plus 50 % ouvriers estiment « en avoir besoin un jour »

**Propositions de l'USH pour un logement social à la hauteur des besoins**

**10 propositions** pour « offre abordable, suffisante, bien localisée et favorisant mixité »

**Objectif annuel « nécessaire et atteignable » :**

- 100 000 logements très sociaux (PLUS et PLAI)
- 20 000 logements intermédiaires (PLS)
- 20 000 logements accession sociale « sécurisée » à la propriété

**Réguler** aides publiques avec contreparties sociales

**Réévaluer** et indexer aides à la personne

**ANRU** : « **ne doit pas se substituer à toutes les interventions nécessaires** » aux pbs quartiers ni l'action sur le bâti occuper « **la dimension essentielle de la gestion urbaine de proximité** » ; permet d'éviter « **basculement** » des quartiers

**L'opposabilité** du droit au logement doit être mise en œuvre sans être cantonnée dans le secteur HLM

**Augmentations loyers HLM : recommandations du ministère**

Interviennent en début d'année et les organismes doivent en informer les préfets: si c'est trop élevé on peut leur demander de revoir à la baisse

Pour 2007 ministère demande aux préfets d'examiner

justifications apportées et de tenir compte de la position représentants locataires

De demander 2° délibération si hausse projetée supérieure à 1,8 %

D'être très attentifs aux organismes qui ont appliqué hausse supérieure à 1,8 % sur tout 2006

**3 conventions Etat /1% logement : « favoriser l'accès au logement pour tous »**

Dispositifs effectifs au 01/01/2007

**Garantie risques locatifs** (Voir Société conférence revenus)

« **Pass foncier** » : primo-accédants ressources plafonnées. Acheter « logement d'abord et terrain ensuite. A terme concernerait 50 000 ménages

**Enfin, pour « populations ayant difficultés particulières »** : reconduit participation 1% logement au plan rénovation foyers travailleurs migrants (lancée en 97) – 280 millions sur 5 ans.

**Prévoit aussi actions pour salariés et demandeurs d'emploi confrontés à pbs accès ou maintien dans logement.** Production nouveaux logements, aides aux salariés, réservations



## Santé publique : sortir du déni sur l'alcool

Le Monde – 05/12/06 – 06 369 – 23

ASH – 15/12/06 – 06 369 – 23



*C'est une bonne initiative. Un début, une étape, disent les organisateurs. Franchement c'est bien.*

**Les Etats généraux de l'alcool** se sont tenus du 7 octobre au 25 novembre et clôturés le 5 décembre

**Le principe** en était inscrit dans la loi santé publique 2004, qui avait fixé **objectif baisse 20 %** de la consommation d'alcool d'ici à 2008.

**Comité national d'orientation (CNO)** : dépasser confrontation adversaires / lobbies en « **impliquant l'opinion dans le débat** » (forums...)

« **Sortir du déni et du silence sur l'usage alcool** »

Depuis **40 ans consommation en baisse** continue mais substance psycho active la plus consommée.

**5 %** disent n'en avoir jamais bu ; **28 % régulièrement et 17 % tous les jours.**

Plus d'1 homme sur 5 et près d'1 femme sur 15 sont consommateurs réguliers excessifs.

**Seuils de risque OMS peu connus : 3 verres maxi par jour pour les hommes et 2 pour les femmes**

**50 % Français** sous-estiment les risques et l'alcool encore associé majoritairement à du positif (fête...)

« **Davantage perçu** comme produit consommation banal que comme psychotrope » (CNO)

**Les jeunes inquiètent particulièrement** : soirées week-ends, infirmières scolaires (enfants 12 ans...)

**Propositions** : respecter interdiction vente moins 16 ans ; réguler ventes alcooliers sur fêtes étudiantes.

**Femmes enceintes** : manque infos, à partir 2007 les risques pour le fœtus figureront sur les bouteilles.

La sécurité routière a été beaucoup débattues mais aussi la question de l'alcool au travail (répandu)

**Ont été peu abordés : rapports alcool / violence.** Pourtant enquête CNRTS / Inserm : alcool est **impliqué dans plus du tiers affaires pénales.**

« **Ce produit coûte la vie à 45 000 personnes par an, il affecte négativement la vie de près de 5 millions et la question n'est quasiment jamais débattue publiquement** » (psychiatre alcoologue)

**A noter** : assoc nationale prévention alcoologie et addictologie (ANPAA) et Mutualité passé accord-cadre pour améliorer prévention et prise en charge addictions. Parcours santé mutualiste et diffusion programme repérage précoce / intervention brève

## Refus de soins : un point

ASH – 15 & 22 & 29 /12/06 – 06 379 – 23

Le Monde – 15/12/06 – 06 379 – 23



*Là aussi il faut bien une grimace mais on dirait que ça bouge. Tout de même encourageant même s'il faut bouger beaucoup.. pour que ça bouge un peu ?*

**Le refus de soins aux bénéficiaires de la CMU devrait être sanctionné**

**Ministre santé** : « inacceptable déontologiquement, éthiquement, légalement et moralement »

**Rapport** inspecteur IGAS Dteur fonds CMU  
Manque moyens pour vérifier ampleur phénomène, surtout pratiqué spécialistes à honoraires libres

La loi 99 instaurant CMU ne prévoit pas disposition pour « encadrer et réprimer ces pratiques »

Estime rappels Conseil national de l'ordre pas « suffisamment convaincants » et prévoit un « **mécanisme de sanction financière** »

Attire aussi l'attention sur comportements certains bénéficiaires (retards, traitements non suivis...) : préconise rappel droits et devoirs + incitation à choisir un médecin traitant ainsi que réduction délai production carte Vitale

« **L'accès aux soins-CMU** » sur [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

**Ministère a réuni conférence** le 19/12 avec assoc patients, syndicats et ordres médecins, Halde et CNAM : **pas de sanction financière, du moins dans un 1° temps.**

**Mandate** DREES ministère santé + Observatoire pauvreté pour étudier ampleur phénomène et motivations avancées par professionnels de santé

**Annonce décret** (avant mars) : autoriser assoc à saisir les ordres des professionnels concernés

**Demande** : bénéficiaires mieux informés de leurs droits et des modalités saisine Ordre médecins

**Assurance maladie et médecins s'engagent**

Protocole UNCAM / syndicats médecins (21/12)

**UNCAM informera** titulaires CMU des droits et des procédures si difficulté et de leurs devoirs : respecter parcours soins

**Veillera** : médecins rapidement remboursés (dispense avance frais)

**S'engage** : respecter objectifs délais délivrance carte Vitale

**Accompagnera** personnes situation précaire : infos

**Observatoire droit à la santé des étrangers (ODSE) saisit la HALDE sur le refus de soins aux bénéficiaires de l'AME.**

**Stat Médecins du Monde** : 40 % praticiens refusent de soigner malade relevant AME (3 fois plus important que discriminations touchant CMU)

**L'ODSE** demande à la HALDE « de condamner ces refus de soins et d'étendre ses recommandations en faveur de l'ensemble des plus démunis »

**L'Uniopss défend une politique de santé non sélective et non discriminatoire**

ASH – 22/12/06 – 06 384 – 23



*On pourra dire que ce n'est guère original. On peut aussi en prendre connaissance, et même pourquoi pas aller un peu sur Internet. Car ce genre de plate-forme a généralement*

*Le mérite de rassembler des infos qui sinon restent éparpillées.*

10 priorités qu'elle compte diffuser largement à l'approche des élections

Il y a eu des avancées mais inégalités persistent

Propose de rendre la CSG progressive et de réfléchir à une contribution des entreprises

Généraliser CMU à tous résidents et élargir CMU&C en dessous seuil pauvreté, supprimer obligation domiciliation et sanctionner refus soins

Renforcer médecine scolaire, suivi médical pour demandeurs d'emploi, augmenter moyens PRAPS et couverture PASS (tout le territoire)

**Lever « ambiguïtés parcours soins »** : pénalités pour examens prescrits par planning, médecine humanitaires... (pas médecin traitant)

Plaide pour renforcement cohérence et articulation et aussi complémentarité entre sanitaire et social. Demande une plus grande reconnaissance de « l'**du originalité accompagnement et plus-value sociale** » secteur privé non lucratif

Dispo sur [www.uniopss.asso.fr](http://www.uniopss.asso.fr)

## Un rapport parlementaire plaide pour un plan pour la santé des étudiants

ASH – 08/12/06 – 06 361 – 23



*Ce n'est pas votre public prioritaire mais cet état des lieux nous concerne tous. A ce titre, intéressant d'y jeter un œil. Et de mesurer une fois de plus que la prévention fait défaut.*

**Mission Assemblée nationale** : signes de dégradations + recrudescence comportements à risques (mieux pour le tabac, moins bien pour alcool et conduites sexuelles)

**Système soins pas à la hauteur** : complexité régimes, faible accès couverture, pas de prévention

**Propose 10 mesures** : simplifier accès sécu, en fractionner le coût, attribuer un « chèque santé » pour accès mutuelle, créer des « maisons santé étudiante », instituer droit à un « paquet santé »

**Intégration handicapés dans l'enseignement supérieur** : « tout reste à faire »

## Lutte contre addictions : précisions

ASH – 08/12/06 – 06 360 – 23



*Tous à vos sigles. Précisions très techniques en forme de révision des différents dispositifs.*

**Seules 3 communautés thérapeutiques pourront être financées en 2007**

Dans le cadre diversification offres de soins

**Structures hébergement collectif** accueillent public dépendant avec objectif d'abstinence : **séjour** 1 an renouvelable (mais max. 2 ans, différents centres postcure, à séjours plus longs)

**Equipe** médico-sociale pluridisciplinaire : thérapies et activités, notamment formation

**Implantation** visant à mettre les personnes à distance environnement social habituel et à fournir proximité pour

démarches en vue réinsertion

**Moyens renforcés pour structures accueillant personnes avec difficultés spécifiques**

Dotations complémentaires aux DRASS/DDASS attribuées au titre des **mesures nouvelles**.

**Centres cure ambulatoire alcoologie (CAA)** : 7,38 millions en vue meilleure répartition sur le territoire (enveloppes par région)

**Centres accueil accompagnement réduction risques pour usagers drogue (Caarud)** : on été transférés à assurance maladie, n'avaient pas retrouvé niveau financement initial. Réajustement

**Centre soins spécialisés toxicomanes (CSST)** : 4 régions dotées moyens sup (Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Picardie, Guyane), surtout hébergement

**Création places Appartements coordination thérapeutique (ACT)** : précise critères pour les 150 places créées cette année



## Programme « réussite éducative » trop focalisé sur activités scolaires

ASH – 22/12/06 – 06 394 – 24



*On parle souvent de la nécessaire articulation sanitaire / social; quid de l'articulation scolaire / social? Elle ne marche pas mieux; voilà qui ne vous surprend pas? Non bien sûr mais c'est à suivre car il faudra bien que cela marche un jour.*

Circulaire aux préfets après 1 année de programme : difficultés élèves souvent liées environnement social, culturel, familial ou pbs santé.

Préfets appelés à **faire des interventions dans les domaines sanitaires et sociaux une priorité de cette programmation.**

La place qui leur réservée « » **restant trop souvent réduite au profit d'actions plus habituelles et focalisées sur les activités scolaires**

Besoin pourtant ressenti par les acteurs locaux

Et ceci « **impérativement en étroite collaboration avec professionnels et structures existants** »

**Autre priorité : individualiser les parcours et personnaliser le soutien.** Pas assez développé

Sans stigmatiser, il faut proposer interventions complémentaires : **suivi individuel, par un adulte référent, du bon déroulement du parcours**

Doit être systématique prévue la « **mise en place d'équipes pluridisciplinaires** »

Circulaire 11/12/063 – <http://i.ville.gouv.fr>

## Près d'un lycéen sur 5 a exercé un emploi en cours d'année scolaire

Le Monde – 19/12/06 – 06 397 – 24



*Au détour d'une page on lit cela, à la radio aussi on en entend parler et le phénomène est estimé à la hausse. Nous vous les soumettons tout en pensant que peut-être vous connaissez cette réalité mieux que personne. A surveiller tout de même.*

L'Union nationale lycéenne a commandé une étude à CSA sur cette question. (Pas de statistiques aux ministères EN et travail)

**18 %** ont exercé ou exercent activité rémunérée depuis qu'ils sont lycéens (en dehors vacances été). **Au moment de l'enquête 6 % travaillent et 48 % non déclarés**

Baby-sitting 28 % ; commerce 24 % ; hôtellerie, restauration 16 % ; accueil, 12 % ; industrie 7 %.

80 % « se faire de l'argent de poche », 13 % « en ont besoin pour vivre », 5 % « se former à leur futur métier », 4 % « parce que parents les incitent »

**23 % de ceux qui travaillent en lycées pros en ont « besoin pour vivre »** (7 % dans les autres)

**Proviseur lycée pro** : « Cela perturbe le travail scolaire. Mais certains, s'ils ne travaillaient pas, ne ferait pas d'études du tout. Nous essayons de faire ce que nous pouvons (aides sociales) »

**Un CPE** : ce pb « est ignoré par l'institution »

L'UNL demande une revalorisation des bourses

## Le point sur les comités d'éducation à la santé et la citoyenneté dans une circulaire

ASH – 22/12/06 – 06 396 – 24



*Les missions de ces comités vous intéressent. Pour autant en avez-vous entendu parler au quotidien et sinon pourquoi ? Un point pour répondre à ces questions... ou pouvoir les poser.*

Comité inscrits dans pilotage chaque établissement scolaire second degré depuis 09/05 avec 4 missions

**Contribuer éducation à citoyenneté ; préparer plan prévention violence ; aider parents en difficultés et lutter contre exclusion ; définir programme éducation à santé, sexualité et prévention comportements à risques**

Interface établissement / dispositifs sécurité locaux, notamment CLSPD. Comité propose actions

Envers les familles : les accueillir, accompagner (assiduité, compréhension système) et pourquoi pas organiser de l'alphabétisation.

Actions inscrites dans projet ambition réussite quand établissement en zone prioritaire.



## ASH des 8 & 29 décembre 2006 – 06 373 - 31



*Pratique et léger : un peu comme une valise pour un week-end ces éclairages plutôt sous forme de revues et sur du quotidien. A vous de voir.*

Discriminations – De quoi parle-t-on ?  
Discriminations ordinaire, positive ?  
Cerner notions et repérer quelques situations  
« *Vie sociale* » - n° 3 – 01 45 61 66 10 – 15 €

### Les mixités sociales

Dossier coordonné par sociologue, notamment sur carte scolaire et logement.

Eclairer une valeur phare qui fait débat  
« *Pbs politiques et sociaux* » n° 929  
*La Documentation française* – 9,20 €

### « Quelles sécurités dans une société du risque ? »

Dépasser clichés : angle anthropologique mais aussi à travers projet de loi prévention délinquance ou fonctionnement pénitentiaire.

*Hommes libérés* 136 –LDH – 01 56 55 51 00 – 5 €

### « Espace public et sécurité » - (dossier CNRS)

Il existe des espaces habités par le plus de gens possible, avec mixité sociale et sécurité.

Peut se faire jour une régulation « par le bas »  
Pbs politiques et sociaux n° 930  
*La Documentation Française* – 9,2 €

### « Les obstinés du social, pratiques d'hier et de demain ? »

*Le sociographe*

Consacré aux créateurs et innovateurs du social  
Présentation, témoignages et interrogation sur la « rage » de ces « obstinés »

*IRTS Montpellier* - 04 67 07 02 30 – 11,50 €

### La médiation sociale et culturelle

Origines du métier, valeurs, motivations, formation des médiatrices

Témoignages : parcours professionnels et militants  
« *Regards-Femmes d'ici et d'ailleurs* » n° 108  
01 44 85 96 46 -

## Faut-il avoir peur de nos enfants ? Politiques sécuritaires et enfance.



*Franchement ce n'est pas parce Noël est passé qu'il faut se priver d'un cadeau. Il nous semble qu'on peut aller voir du côté de ce livre. Et y apprendre des choses de surcroît.*

9 spécialistes réagissent aux préconisations Inserm (repérage précoce troubles comportement), projets loi prévention délinquance et protection enfance.

**Rappel d'argumentation de 1922...** augmentation criminalité juvénile + rajeunissement délinquants...

**Alertes sur les menaces que font planer, non pas les enfants (ni les travailleurs sociaux) mais les politiques sécuritaires.**

**Mme Becquemin (socio) donne exemples de pressions sur travailleurs sociaux et analyse répercussions réformes des 20 dernières années sur prévention spécialisée, protection judiciaire de l'enfance et service social de secteur.**

*Direction G. Neyrand – Ed. La Découverte – 6,90 €*

---

## Profession banlieue : actes rencontre 13/12/2005 - Travail social et rénovation urbaine



*Vous êtes suffisamment nombreux à vous colleter à ces questions pour que nous signalions cette contribution. A vous de voir.*

Ces projets ne peuvent être réduits u bâti.

Doivent prendre en compte difficultés population

Quelle implication pour le travail social (travail en amont pilotage Pact Arim 93) ?

**Articulations possibles, limites et atouts de la participation des habitants.**

*01 48 09 26 36 – 18,50 €*

---

## L'animation en questions



*Pour répondre à des questions (voire conflits...); paraît clair... et d'un prix modique. A envisager si affinités.*

Animateurs font bien partie du paysage du travail social mais ne sont pas travailleurs sociaux du type « classique » : modes interventions + objectifs

Culture (notamment ES) fondée sur approche individuelle alors que démarche animateurs s'inscrit dans le collectif (interactions)

« Socialiser les difficultés que les jeunes éprouvent tous les jours (...) en leur permettant de se construire des moments et des lieux collectifs de débat sur ce qu'ils vivent »

Parfois amenés à relation individuelle (ML par ex.) mais ce n'est pas leur vocation

*J.C Guillet – Ed. érès – 13 €*

## Former des professionnels par la recherche. Initier à la démarche scientifique



*On en parle, on en parle. C'est une nécessité que nous avons souvent traitée. A vous de voir si cet ouvrage apporte du neuf.*

M. Drouard, praticien chercheur formateur (socio) : il faut former travailleurs sociaux à endosser une posture de chercheur dès l'école

A créé dispositif (1982 - EPSI Clermont-Ferrand)

Analyse pratique (après les stages) + pôle recherche appliquée : transmission de la culture pro + appropriation et réaménagements des savoirs

Milite pour discipline universitaire en travail social : seul moyen d'obtenir reconnaissance scientifique

*Hervé Drouard – Ed. L'Harmattan – 20 €*



*Micro-crédit et épargne solidaire bien sûr ... que les années se finissent ou qu'elles se commencent nous sommes toujours friands de ces infos.*

*Une manière de dire que ces Brèves sont bien à nous, avec des liens et des sujets traités là pour vous aider à aller vite.*

*A noter le site Banque de France sur le surendettement Peut rendre service, mais au-delà illustre une tendance à l'intéresser à cette question, à vouloir l'encadrer mieux.*

## ASH du 8 décembre 2006 – 06 368 - 32

### Trois conventions partenariat micro-crédit

Mobilisant le Fonds de cohésion sociale

**Caisse dépôts** : essor l'entrepreneuriat féminin

**Soutien Caisse dépôts** à l'assoc Force Femme (retour à l'emploi des « femmes seniors »)

**Caisse dépôts – Unccas** (triennale) pour « favoriser le retour à l'autonomie grâce au micro-crédit »

### L'épargne solidaire progresse

Visé à financer des projets de cohésion sociale mais manque encore de visibilité.

Plusieurs organismes français, belges, italiens, allemands... ont collaboré au projet Fineurosol : créer un label international et des indicateurs

Infos sur [www.fineurosol.org](http://www.fineurosol.org)

### Enfant étranger à la charge d'un Français et prestations familiales

Ces enfants **n'ont pas** à justifier d'un titre de séjour régulier pour donner lieu au bénéfice prestations.

Décision Cour Cassation 14/09/06, n°04-30837

### Revalorisation prestations familiales au 01/01/07

La base mensuelle de calcul devrait être revalorisée de 1,7 % à cette date

### Santé info droits : 0 810 004 333

Lundi, mercredi, vendredi 14 h à 18 h

Mardi, jeudi de 14 h à 20 h

Coût communication locale

Répondre aux usagers, leurs représentants et tous les

acteurs concernés : droits, couverture maladie, indemnisation accidents médicaux...

Créé et géré par le CISS

## Parutions annoncées

**Familles étrangères** guide juridique à l'attention des immigrants : compléter l'info transmise sur les plates-formes ANAEM, notamment aux femmes

**Un code du droit des femmes** pour grand public et professionnels : « arsenal peu connu » de tous droits et recours possibles : parité, violences conjugales, travail, harcèlement, droit famille et santé.

---

## ASH du 15 décembre 2006 – 06 374 - 32

### Propositions prioritaires Observatoire zones

« Retrouver le sens » de l'éducation prioritaire

OK pour resserrer « dispositif dérogatoire qui doit rester minoritaire »

Généraliser les pratiques pédagogos « qui ont réussi », un pilotage continu et une action « **beaucoup plus radicale** » pour **quelques sites** urbains prioritaires

### Financement de la CNIL

Obtention dotation supplémentaire 300 000 € pour budget 2006. Etait en cessation paiement fin nov.

Aussi avait-elle fait l'impasse sur certains textes, le fichier ELOI par ex.

### Complément ressources attribué titulaires AAH devrait être étendu à ceux minimum d'invalidité

Les deux ensemble forment le GRPH : garantie ressources personnes handicapées

Prend effet début 2007. 20 à 30 000 personnes devraient être concernées.

### Ministère justice veut améliorer indemnisation victimes

**CNAV** : 1 victime sur 10 a contacté une assoc d'aide aux victimes et 47 % estiment que ça les a aidés (démarches)

Ministère justice présente guide **Les droits des victimes**, 150 000 exemplaires seront diffusés en 07

Et travaille à amélioration aide et indemnisations

## « Prestations familiales et de logement en 2005 »

Nb bénéficiaires en hausse 1 % et montant 2,4 %  
+ 4,8 % allocataires API et soutien familial + 1,3 %  
DREES -Etudes Résultats 544 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

## Hausse tarif social d'électricité pour 2007

Si ressources mensuelles < 460 € : sur demande réduction 30/50 % (personne seule) et 50/70 % (famille) sur partie fixe abt + conso (plafond)

Réduction devrait atteindre pour les ménages 265 € par an (contre 125 € aujourd'hui)

## AFPA et VAE

Pour améliorer son offre de service l'AFPA lance

[www.oriadisvae.fr](http://www.oriadisvae.fr)

Aide à l'orientation pour la VAE : infos sur démarches, financement, conditions + conseils

## Services à la personne : une « feuille de route »

Améliorer formation et sécurité professionnelle

Agence nationale annonce « un plan d'urgence » sur ces points sur les 2 ans à venir

1° bilan dans un an (action à hauteur 100 millions)

Création d'un observatoire (données stats.)

## La conférence de la famille 2007 sera consacrée aux « temps de liberté » des enfants

1° groupe travaille sur « temps des familles, temps de enfants : autour scolarité » ; favoriser accueil et activités avant et après l'école

2° groupe sur « temps des familles, temps de enfants : des espaces de loisirs » ; contribuer hors temps scolaire à l'épanouissement des enfants (mobiliser école, collectivités, parents...)

## La Banque de France publie le premier baromètre du surendettement

Sera diffusé tous les trimestres

De 01 à 05 en moyenne 164 000 dossiers par an.

Sur ces 820 000, 700 000 déclarés éligibles, et près 450 000 plans conventionnels de règlement conclus.

En moins de 2 ans plus de 35 500 orientés vers procédure rétablissement personnel (27/02/04)

**Fin 09/06 : un peu plus de 684 000 ménages en cours de « désendettement »**

Endettement moyen : 33 000 €

La Banque de France est réservée sur création d'un fichier recensant tous les crédits contractés et auquel tous les établissements de crédit auraient accès. « Fichier positif » existant ailleurs en UE.

[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

**à noter** le médiateur a interpellé pouvoirs publics pour enrayer « mal endettement » ; demande stats fiables, au-delà données Banque de France

## Revalorisation du RMI au 01/01/07

Sous réserve publication décret, elle est de 1,8 %, soit pour 1 personne 440,86 € contre 433,06 €

**Création en 2007 : centre appui et ressources à l'IAE**

1° actions conduites pour déploiement outil gestion spécifique aux ateliers et chantiers d'insertion

Puis redynamisation conseils départementaux IAE

## Le Conseil national des barreaux veut une refonte de l'aide juridictionnelle

Au-delà de la revalorisation indemnisation avocats.

A soumis propositions aux pouvoirs publics, dont simplification examen dossiers et suppression de condition régularité séjour

Continue réflexion sur création « structure nationale pour définir la politique d'accès au droit et à la justice » (préconisée en 2001)

**Le réseau Elisan a ouvert son site**

[www.elisan.eu](http://www.elisan.eu)

Créé par l'Unccas : faire entendre les collectivités dans la mise en œuvre politique sociale européenne

150 membres (majorité d'élus français)